



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

INFO-

HIVER 2013

BULLETIN D'INFORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
RETRAITÉS ET DE LEURS SURVIVANTS



Prendre des risques

Michael Heaton raconte comment
la sécurité de la retraite lui a permis
de prendre des risques

PAGE 6

PHOTO : MICHAEL MCKINNON

DANS CE NUMÉRO

2 HIER ET AUJOURD'HUI :
VOTRE SERVICE SÉCURISÉ

3 RAJUSTEMENT EN FONCTION
DE L'INFLATION POUR 2014

4 LES RÉGIMES À PRESTATIONS
DÉFINIES ET L'ÉCONOMIE

7 BRÈVES
EN LIGNE

HIER ET AUJOURD'HUI : VOTRE SERVICE SÉCURISÉ

En octobre, nous avons dépassé le cap des 200 000 abonnés à *iAccès Web*, notre site Web sécurisé réservé aux participants. Depuis que le site a été mis en ligne, nous avons continué d'y ajouter des services et de les améliorer.

Voici quelques exemples d'améliorations que vous pourrez constater en 2014 lorsque vous ouvrirez une session dans *iAccès Web*.

Mise à jour de vos renseignements bancaires

Hier : Pour modifier vos renseignements bancaires, vous deviez nous aviser par écrit, soit par télécopieur ou par courriel.

Aujourd'hui : Vous serez en mesure d'ouvrir une session dans *iAccès Web*, accéder à la page Versements de rente, puis mettre à jour vos renseignements bancaires canadiens en ligne.

Une fois que vous les aurez modifiés, nous vous enverrons une confirmation par courriel. Ce courriel a deux fonctions : vous aviser que les changements que vous avez demandés ont été apportés et ajouter une couche de sécurité supplémentaire en confirmant que c'est bien vous qui avez demandé ces changements.

Un conseil : Vous ne pouvez modifier que les renseignements relatifs à un compte bancaire canadien. Ayez un chèque à portée de la main lorsque vous ouvrez une session; vous aurez ainsi tous les renseignements nécessaires, notamment votre numéro de compte ainsi que les numéros de l'institution financière et de la succursale.

Refonte de la section Versements de rente

Hier : La section Versements de rente dans *iAccès Web* n'avait qu'une seule page, et celle-ci contenait une très grande quantité d'information.

Aujourd'hui : Nous facilitons la navigation de la page Versements de rente et simplifions les renseignements qui s'y trouvent. Nous ajoutons aussi davantage de renseignements à l'intention des participants qui touchent une rente de survivant.

Nous avons séparé la page en trois sections pour que vous n'ayez pas à faire défiler l'écran pour tenter de trouver ce que vous cherchez.

Dans la première section, Versements de rente, vous trouverez votre calendrier de paiement, le détail de votre plus récent dépôt et vos renseignements bancaires.

Si vous cliquez sur le lien Calcul de rente, à droite, vous accéderez à la deuxième section, qui présente le calcul de votre rente de base et de toute rente de survivant que vous touchez.

La troisième section, Historique des versements, contient un diagramme à barres représentant la rente mensuelle que vous touchez depuis le début des versements, ainsi que toute rente de survivant. Ce diagramme vous permet de constater l'incidence de l'indexation et des rajustements du RPC sur votre rente depuis votre départ à la retraite. Cliquez sur le signe « + » bleu à côté de la date pour obtenir de plus amples renseignements sur tous les rajustements effectués pendant le mois sélectionné.

Rajustement du montant de l'impôt retenu à la source

Hier : Si vous avez d'autres sources de revenu de retraite, vous pouvez augmenter le montant de la retenue d'impôt à la source sur votre rente par rapport au montant de base. De même, si vous recevez un remboursement d'impôt chaque année, nous retenons probablement trop d'impôt sur votre rente. Vous pouvez diminuer le montant d'impôt au montant de base en ouvrant une session dans *iAccès Web*, puis en apportant les modifications voulues.

Aujourd'hui : Nous simplifions les renseignements que vous trouverez en accédant à cette fonction d'*iAccès Web* pour que vous puissiez les comprendre plus facilement. Vous verrez également un message de confirmation indiquant la date à laquelle le changement prendra effet. Selon le cycle de versement des rentes pendant lequel vous demandez la modification, il se peut que ce changement ne prenne effet que le mois suivant.

Vous voulez en savoir plus?

Vous voulez en savoir plus? Nous avons également mis au point des applications mobiles pour nos participants. Téléchargez l'application Worklog pour comptabiliser vos jours de réemploi. N'oubliez pas que l'app Worklog ne déclare vos services de réemploi ni au régime de retraite ni à votre employeur. Consultez www.otpp.com/fr/Worklog pour obtenir de plus amples renseignements.

RAJUSTEMENT EN FONCTION DE L'INFLATION POUR 2014

0,9 % Le rajustement annuel pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie sera de 0,9 % en 2014. L'augmentation prendra effet en janvier 2014.

Comment le régime a-t-il calculé l'indexation?

La méthode de calcul de l'indexation est établie par les dispositions du RREO. Nous utilisons la même méthode que la plupart des principaux régimes de retraite de l'Ontario et que le Régime de pensions du Canada (RPC).

Nous comparons la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur une période de douze mois à la variation observée au cours de la période de douze mois correspondante de l'année précédente. Cette méthode nous permet de niveler les hausses et les baisses temporaires de l'IPC.

Toute proportion gardée, les coûts associés à la nourriture, au logement et au transport représentent environ 75 % de l'IPC. Lorsque nous avons comparé les variations de l'IPC dans ces catégories sur la période de douze mois terminée le 30 septembre 2013 aux variations mesurées lors de la période correspondante de l'année précédente, nous avons constaté que les hausses de prix étaient environ 1 % inférieures à celles de l'année précédente.

Quelle incidence l'indexation de 2014 aura-t-elle sur vous?

Sur une rente de 40 000 \$, l'indexation complète de 0,9 % entraînera une augmentation d'environ 360 \$.

Pour voir l'incidence exacte de l'indexation de 2014 sur votre rente annuelle du RREO, ouvrez une session dans iAccès Web, notre site Web sécurisé réservé aux participants. Consultez la page Inflation et visionnez la présentation « Mon indexation ».

Quelle incidence la protection conditionnelle contre l'inflation aura-t-elle sur vous?

Plus tôt cette année, les répondants du régime, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario ont annoncé que des changements seront apportés à la protection conditionnelle contre l'inflation pour aider à combler l'insuffisance de capitalisation de 2012. Dans ce nouveau troisième palier, l'indexation pour les services décomptés après 2013 se situera entre 0 % et 100 % du taux d'inflation intégral, selon la capitalisation du régime.

Comme vous avez pris votre retraite avant 2014, vous ne serez pas touché.

L'effet du troisième palier ne sera connu qu'au moment de l'indexation de 2015, lorsque des participants prendront leur retraite avec une partie de leurs services décomptés en 2014.

Si vous avez pris votre retraite après 2009, l'indexation de votre rente comprendra deux volets :

- votre rente calculée en fonction des services décomptés avant 2010 reçoit une indexation complète de 0,9 %; et
- votre rente calculée en fonction des services décomptés après 2009 est indexée à hauteur de 50 % du taux d'inflation intégral (0,45 %).

Si vous avez pris votre retraite en 2013, votre augmentation sera calculée au prorata. Votre rente sera rajustée pour la période où vous étiez à la retraite en 2013.

Vous voulez en savoir plus?

Allez au www.otpp.com/indexation2014 pour écouter un expert du RREO expliquer l'indexation de 2014.

STIMULER L'ÉCONOMIE

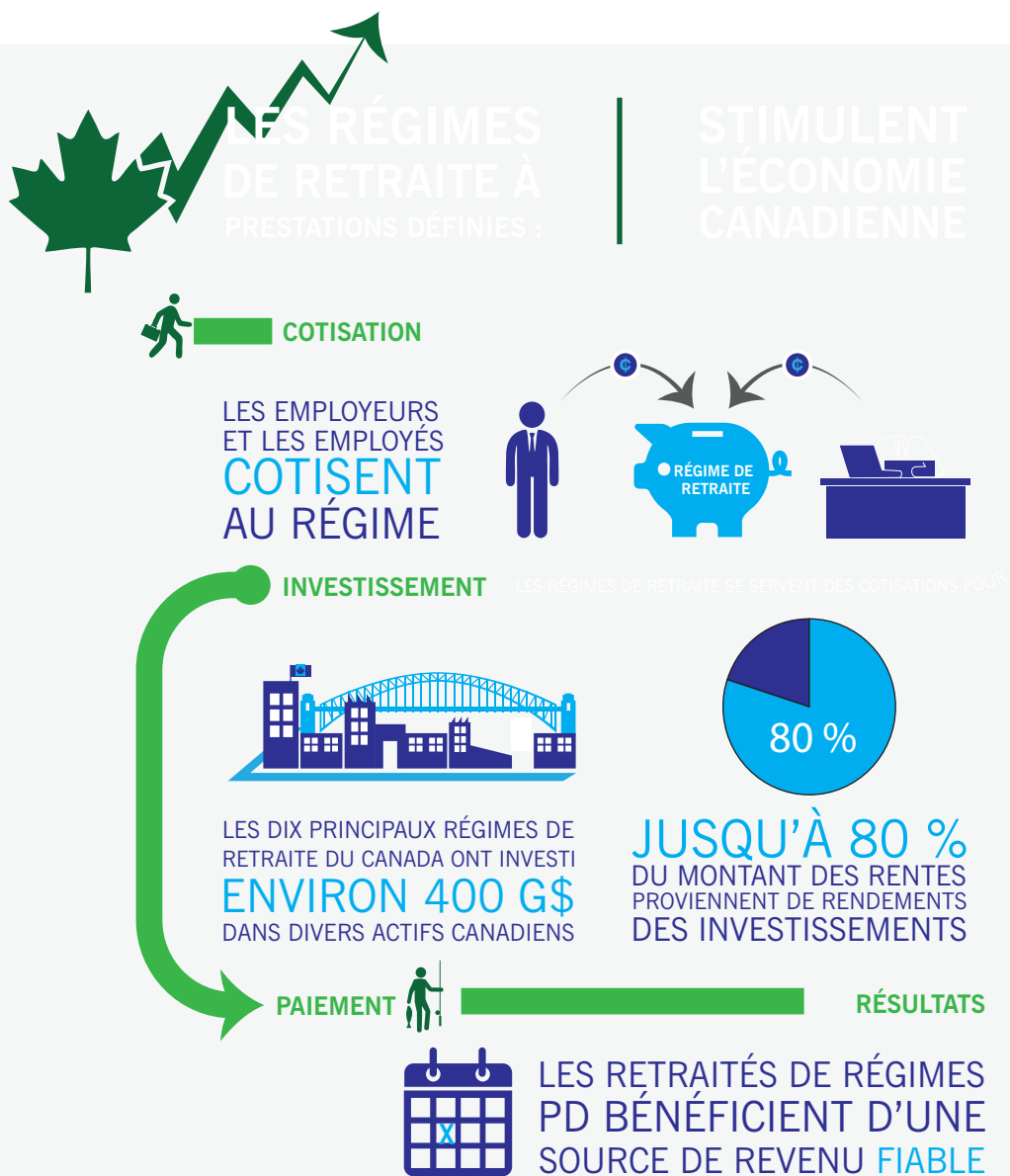
Une récente étude menée par The Boston Consulting Group (BCG) présente des renseignements intéressants sur les retraités au Canada qui touchent des rentes au titre d'un régime de retraite à prestations définies (PD). Le fait le plus intéressant qui ressort de l'étude est que 10 % à 15 % des retraités qui touchent des prestations au titre de régimes PD reçoivent un Supplément de revenu garanti (SRG), comparativement à 45 % ou 50 % pour les autres retraités, ce qui permet au gouvernement fédéral de réaliser des économies annuelles de 2 à 3 G\$.

L'étude était commanditée par quatre caisses de retraite de l'Ontario, y compris le RREO.

Un récent sondage mené par Angus Reid fait état d'une situation troublante en matière d'épargne-retraite au Canada. Le sondage indique que les ménages qui gagnent 50 000 \$ ou moins affectent moins de 7 % de leur revenu à leur épargne-retraite, taux qui augmente à 9 % pour les ménages qui gagnent entre 50 000 \$ et 99 000 \$. En comparaison, les retraités qui touchent des prestations définies ont versé de 10 % à 14 % de leur revenu en cotisations dans leur régime de retraite. Alors, une partie de la raison qui explique pourquoi les régimes PD sont généreux est que les participants à ces régimes cotisent davantage en vue de leur retraite.

Deux autres réponses du sondage Angus Reid sont alarmantes : seulement 26 % des Canadiens pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite et 15 % des Canadiens ne mettent pas d'argent de côté pour la retraite.

Malgré tout, les récents débats au sujet de l'épargne-retraite portaient sur le besoin perçu de convertir les régimes PD en régimes à cotisations définies (CD). Dans leur livre *The Third Rail: Confronting our pension failures*, Jim Leech et Jacquie McNish soutiennent que les régimes PD doivent évoluer pour pouvoir faire face aux défis démographiques, mais que se débarrasser des régimes PD serait une très grave erreur.



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : L'information contenue dans ce document provient d'une étude menée par The Boston Consulting Group (BCG) et demandée par le Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP), le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), la Fiducie de retraite SEFPO (OPTrust) et le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO). Les éléments de

Vous trouverez, au verso, le témoignage d'un participant au RREO sur l'importance qu'a eue la sécurité de la retraite dans sa décision de faire d'importants investissements.

Selon l'étude menée par BCG, et une autre étude réalisée plus tôt en 2013, les régimes PD comportent de nombreux avantages, notamment :

- des coûts de placement très faibles;
- l'expertise en matière de placement permet à ces régimes de générer jusqu'à 80 % de l'actif d'une caisse par l'intermédiaire des revenus de placement;
- un risque de longévité partagé;
- la possibilité d'investir dans des secteurs auxquels les particuliers n'ont tout

simplement pas accès, tels que les biens immobiliers, les titres de sociétés fermées, les fonds de couverture et les infrastructures.

Le risque de longévité est important. Si vous êtes un enseignant retraité en Ontario, vous n'avez pas à vous soucier de la durée de votre retraite puisque vous savez que vous toucherez un montant déterminé de rente votre vie durant. Les participants aux régimes CD savent combien d'argent ils ont au début de la retraite. Comme ils ne savent pas combien de temps ils vivront, ils ne savent pas combien d'argent ils peuvent

se permettre de dépenser chaque année pendant leur retraite.

Selon l'étude menée par BCG, les retraités qui touchent des prestations définies peuvent dépenser davantage parce qu'ils ont un revenu prédéterminé garanti et stable pendant la retraite. Il s'agit d'une conclusion logique : si votre revenu est régulier et garanti, vous pouvez dépenser votre argent comme bon vous semble.

Par conséquent, au lieu d'opposer le secteur public au secteur privé, et les régimes à prestations définies aux régimes cotisations définies, peut-être faudrait-il adopter l'approche suivante : « Réparons ce qui est brisé et veillons à ce que tous les Canadiens aient accès à un revenu de retraite fiable et garanti. »

Principales conclusions de l'étude réalisée par The Boston Consulting Group (BCG)

Les retraités qui touchent des prestations définies dépensent annuellement de

56 à 63 G\$
en biens et services.

Les retraités qui touchent des prestations définies payent annuellement de

14 à 16 G\$
en impôt sur le revenu, en taxe foncière et en taxes de vente.

10 % à 15 % des retraités qui touchent des prestations définies ont recours au Supplément de revenu garanti (SRG), comparativement à 45 % ou 50 % des autres retraités, ce qui diminue de

2 à 3 G\$
par année les paiements au titre du SRG.

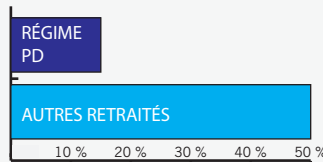
Plus la collectivité est petite, plus elle bénéficie des avantages des prestations de retraite versées au titre de régimes PD. Dans les petites villes de l'Ontario, les prestations de retraite au titre de régimes PD correspondent à près de

12 %
des gains totaux.

75 % à 80 %

des prestations de retraite versées au titre de régimes PD sont financées par les revenus de placement. Dans le cas du RREO, ce taux est de 77 % depuis dix ans.

RÉSULTAT 1 : ÉCONOMIES POUR LES POUVOIRS PUBLICS



DÉPENDANCE À L'ÉGARD DU SRG :
~10 À 15 %
DES RETRAITÉS DES
RÉGIMES PD REÇOIVENT LE SRG
VS
~45 À 50 %
DES AUTRES
RETRAITÉS

I P T
14 À 16 G\$
EN IMPÔT PAYÉ PAR LES
RETRAITÉS DES RÉGIMES PD
(en 2011-2012)



UNE DÉPENDANCE MOINDRE À L'ÉGARD
DU SRG ET L'IMPÔT PAYÉ FINANCENT
D'AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX

RÉSULTAT 2 : CONSOMMATEURS CONFIANTS

LES RETRAITÉS DE
RÉGIMES PD ONT
DÉPENSÉ DE 56 À 63 G\$
EN PRODUITS ET SERVICES
EN 2011 ET 2012

L'ARGENT EST RECYCLÉ
DANS L'ÉCONOMIE

UNE ÉCONOMIE
CANADIENNE
PLUS FORTE
PROFITE À TOUT LE MONDE

PRENDRE DES RISQUES

Michael Heaton, un participant retraité de 64 ans, affirme que la sécurité que lui apportent des revenus de retraite réguliers du RREO lui a permis de prendre des risques et de faire d'importants investissements pendant sa retraite.

Michael a toujours été attiré par le nord de l'Ontario. Originaire du sud de l'Ontario, il est titulaire d'un diplôme en enseignement de l'Université Queens, jumelé à une mineure en études cinématographiques. Après avoir terminé ses études, il a reçu une offre d'emploi à Atikokan, ville située dans la région nord-ouest de l'Ontario, à environ 200 km au sud de Thunder Bay. Il a sauté sur l'occasion.

Au début de sa carrière, il a travaillé dans le domaine de la production de films au Quetico Conference Centre, en plus d'enseigner l'éducation physique. Il est revenu dans le sud de l'Ontario après avoir accepté un poste à temps plein, en tant qu'enseignant en géographie au Trinity College, à Port Hope.

Quelques années plus tard, Michael est retourné vivre à Toronto pour prendre soin de ses parents devenus âgés. Il a alors enseigné dans des écoles parallèles publiques.

« J'ai atteint le facteur 85 lorsque je vivais et que j'enseignais à Toronto et je me suis dit qu'il y avait d'autres choses que j'avais envie d'essayer et que je n'étais plus tout jeune. »

Michael a ouvert une session dans iAccès Web, notre site sécurisé réservé aux participants, et utilisé le calculateur de rente pour déterminer le montant de son

revenu de retraite. En 2011, il a soumis sa demande de rente et a officiellement pris sa retraite.

Il a donc recommencé à s'adonner à sa passion : le plein air. En collaboration avec la ville de Toronto, il a participé à la création de cinq parcs extérieurs destinés aux vélos BMX dans la région du Grand Toronto. Toutefois, c'est lorsqu'il était en visite chez des amis dans le nord de l'Ontario qu'une idée, qui deviendrait son plus grand projet à ce jour, lui est venue à l'esprit.

« On m'a informé que le centre des congrès à Atikokan, le même endroit où je travaillais dans les années 1970, dans le domaine de la production de films, était à vendre, dit-il. Le centre avait connu des difficultés financières et avait été acheté par un investisseur américain. La crise financière de 2008 avait ensuite éclaté. Depuis ce temps, le centre était resté vacant. »

L'établissement est situé sur un terrain boisé de 100 acres, ce qui comprend une rive de 1 km bordant Eva Lake. Les idées se sont mises à fuser dans la tête de Michael, qui a alors imaginé un concept unique : une école, avec un parc destiné aux vélos BMX, un peu comme les parcs pour vélos qu'il a aidés à mettre sur pied dans le paysage urbain de Toronto, mais cette fois, ce parc serait niché au cœur d'un paysage boisé.

« J'ai épargné toute ma vie et je touche une rente garantie et régulière que je dois à mes dizaines d'années de services comme enseignant qui me permet de prendre des risques, dit-il. Mon avocat m'a suggéré de trouver une plage à Cuba, mais je me suis plutôt dit que si je ne prenais pas de risques maintenant, dans cinq ou dix ans, je passerais mon temps à me demander ce qui se serait passé si je l'avais fait. »

Son conseil pour ses confrères retraités? « Il est maintenant temps de commencer à rayer des éléments de votre liste du cœur. Le niveau de sécurité que nous offre notre rente du RREO constitue une occasion unique de prendre quelques risques et d'essayer quelque chose de différent, » a affirmé Michael.



« Dans cinq ou dix ans, il sera peut-être trop tard. Alors, réfléchissez à ce que vous avez toujours voulu faire et tentez l'expérience. »

BRÈVES EN LIGNE

Visitez le site www.otpp.com/nouvellesderentesenligne pour vous tenir au courant des nouvelles du régime et lire des articles exclusifs, le tout sans avoir à ouvrir de session.



FAQ sur le rajustement en fonction de l'inflation pour 2014

Nous répondons aux deux questions les plus courantes sur le taux de rajustement en fonction de l'inflation de 2014.

- Pourquoi le taux d'indexation du RREO diffère-t-il de celui publié dans les médias?
- Pourquoi le taux d'indexation de base du RREO pour 2014 est-il plus faible que pour 2013, alors qu'il était de 1,9 %?

www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/indexation2014



Worklog est maintenant offerte pour les appareils Android

Worklog, notre application de comptabilisation des jours de réemploi, est maintenant entièrement compatible avec les appareils Android.

Utilisez notre application pour éviter de dépasser votre limite de réemploi en faisant le suivi de vos jours de travail. Lorsque vous approchez de la limite de 50 jours, un avertissement s'affichera. Si vous dépassez la limite et continuez à travailler le mois suivant, vous serez invité à nous appeler.

www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/WorklogAndroid



En route vers le sud

Si vous comptez échapper à l'hiver et quitter la province, ou le pays, pendant une période de temps prolongée, assurez-vous de suivre les étapes indiquées sur notre site Web pour que votre rente reçoive le traitement fiscal approprié et que vous continuiez de recevoir des nouvelles importantes à propos du régime de retraite.

www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/verslesud



Les nouvelles de l'heure

La conversation se poursuit au www.facebook.com/monRREO, www.facebook.com/myOTPP et au www.twitter.com/OTPPinfo.

Nous avons souligné le départ à la retraite de certains de nos participants au moyen d'un album de photos sur Facebook que nous avons dédié au premier jour de la retraite des participants. Vous trouverez les photos en cliquant sur l'onglet « Photos » en haut de la page, puis en sélectionnant « Albums ». Faites défiler les 25 photos pour voir le sourire qu'arborent vos collègues alors qu'ils racontent ce que la retraite signifie pour eux.

Nous tenions à souligner le récent départ à la retraite de ces participants, mais également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux participants au régime de retraite. En outre, vous trouverez un onglet « Votre vie » sur notre page Facebook. Vous connaissez de nouveaux enseignants? Assurez-vous qu'ils visitent cet espace en

ligne pour découvrir le rôle que le régime de retraite jouera tout au fil de leur carrière. N'hésitez pas à aller y faire un tour vous aussi.

La parution du livre intitulé *The Third Rail: Confronting our pension plan failures*, coécrit par Jim Leech, chef de la direction du RREO, et Jacquie McNish, rédactrice principale au *Globe and Mail*, a provoqué un déferlement de commentaires sur Twitter. Suivez @OTPPinfo pour visionner certaines des entrevues réalisées avec les médias et consulter les commentaires émis en réaction à la thèse du livre, qui affirme que des changements doivent être apportés dès maintenant pour améliorer le système de pensions du Canada et en assurer la viabilité.

NOUVELLES EN BREF

Ouverture officielle de notre bureau en Asie

Le RREO a célébré l'ouverture de notre filiale Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Asie) à Hong Kong.

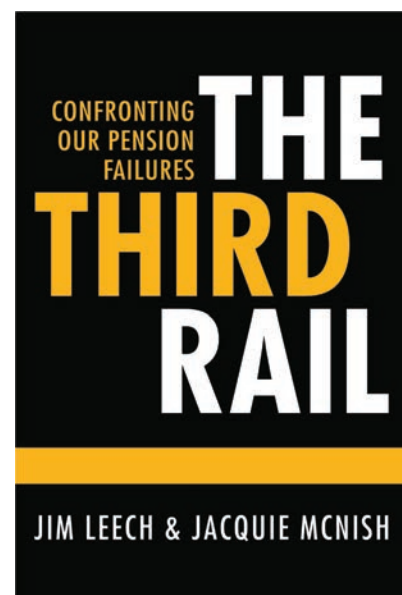
Le personnel de ce bureau sera composé de professionnels locaux et canadiens du régime chargés des placements dans des sociétés privées et des actions de sociétés ouvertes.

« L'ouverture officielle du bureau de Hong Kong représente un jalon important et palpitant pour le RREO et confirme l'importance de la région Asie-Pacifique pour notre croissance future, a déclaré le président et chef de la direction, Jim Leech. Nous sommes ici parce que nous croyons qu'un

rapprochement avec nos partenaires actuels et futurs comporte de grands avantages. »

Third Rail

Dans leur nouveau livre, *The Third Rail: Confronting our pension failures*, Jim Leech, chef de la direction du RREO, et Jacquie McNish, rédactrice principale au *Globe and Mail*, analysent les problèmes du système de pensions canadien et proposent des façons novatrices de s'y attaquer. Les auteurs affirment que des changements doivent être apportés dès maintenant – par les employeurs, les pouvoirs publics et les syndicats – pour faire évoluer le système et le maintenir viable. Pour en savoir plus sur le livre ou pour savoir où l'acheter, visitez le site www.thethirdrailbook.com.



Info-Retraite est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Info-Retraite* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Rappel :

Votre rente est déposée le dernier jour ouvrable du mois. Voici les dates de versement des rentes pour 2014 :

Votre feuillet T4A vous sera envoyé par la poste la dernière semaine de janvier.



31 janvier	31 juillet
28 février	29 août
31 mars	30 septembre
30 avril	31 octobre
30 mai	28 novembre
30 juin	31 décembre

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5